

**Zeitschrift:** Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires  
**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde  
**Band:** 32 (1933)

**Artikel:** Remèdes populaires fribourgeois contre les verrues  
**Autor:** Aebischer, Paul  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-113032>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Remèdes populaires fribourgeois contre les verrues.

Par PAUL AEBISCHER (Lausanne).

La culture générale qui va toujours s'étendant; les notions de médecine et d'anatomie inculquées partout par l'école, les journaux, les livres; le voisinage même des médecins: telles sont sans doute les causes principales qui tendent toujours plus à faire diminuer les «remèdes de bonne femme» si nombreux jadis. Mais, de même que les paysans sont bien loin encore d'avoir renoncé aux services du «rebouteux», qu'ils parlent volontiers des hauts faits et des guérisons merveilleuses opérées par ces praticiens de village, dont quelques-uns ont une clientèle que ne dédaigneraient point leurs collègues dûment diplômés, et que les «mèges» et les guérisseuses n'ont pas encore disparu, avec leurs herbages, leurs pommades et leurs tisanes qui n'ont pas passé par la pharmacie; ainsi reste-t-il, çà et là, des usages relatifs à la guérison de telles maladies ou de tels bobos.

On se passera bien plus facilement du médecin, et même du «mège», s'il s'agit de se débarrasser d'un inconvénient ne présentant aucune gravité. Pour ces petits ennuis, on utilise encore quelques secrets que beaucoup connaissent, au village: il est temps de les recueillir, cependant<sup>1)</sup>. Car eux aussi disparaissent: interrogeant dernièrement — c'était en juillet et août 1930 — des campagnards de plusieurs villages glânois, j'ai pu constater moi-même combien ces bribes de médecine populaire sont en train de se perdre elles-aussi, comme tous les autres usages et toutes les traditions locales.

Parler, à propos des remèdes contre les verrues, de «remèdes de bonne femme» est peut-être inexact: on pourrait aussi bien parler de «remèdes d'enfants». Ce sont les enfants,

<sup>1)</sup> Les notes qui suivent sont dues en bonne partie à la collaboration d'instituteurs fribourgeois et d'élèves de l'Ecole normale d'Hauterive, et ces collaborations ont presque toutes été suscitées par mon éminent collègue Monsieur l'abbé EUGÈNE DÉVAUD, professeur à l'Université de Fribourg et directeur de l'Ecole normale d'Hauterive, que je remercie très vivement ici. Je tiens à remercier également M. le Dr. JEAN ROUX, qui a bien voulu mettre à ma disposition des matériaux sur la guérison des verrues recueillis pour la Société suisse des traditions populaires.

en effet, qui connaissent, utilisent et se transmettent certaines pratiques, telle que celle qui consiste, lorsqu'on a trop couru et qu'on a «un point de côté», à cracher sous une pierre et à recouvrir le crachat de cette même pierre (Lentigny) de même que ce sont sans doute les petites filles de ce village qui, pour se débarrasser des taches de rousseur, se disent les unes aux autres de se laver le visage avec la rosée du mois de mai. Ainsi en est-il des remèdes contre les verrues, qui sont des ennuis auxquels prêtent quelque attention les jeunes plutôt que les vieux : ces remèdes sont donc utilisés par les jeunes surtout, ce qui ne veut pas dire, cela va de soi, que les personnes d'un certain âge ne les appliquent et surtout ne les connaissent pas.

Certains d'entre eux ne sont d'ailleurs qu'à demi populaires. Ainsi en est-il de celui-ci, qui est connu à Bouloz (Veveyse) : on fait bouillir un litre d'eau dans laquelle on dissout une certaine quantité de savon, plus ou moins grande suivant que les verrues sont grosses ou petites. Cela fait, on baigne les verrues quelques instants dans cette eau, et on les badigeonne de quelques gouttes de teinture d'iode. On répète cette opération trois fois par jour.

Mais, avec l'habitude d'employer le suc de la grande éclair, *Chelidonium majus* L., pour en frotter les verrues et les faire disparaître, nous approchons déjà beaucoup plus de la vraie médecine champêtre. Cet usage, que j'ai constaté à Bossonnens, à Romont, à Chavannes-les-Forts, mais qui très certainement est connu dans tout le canton — je me rappelle l'avoir connu moi-même, quand j'étais petit garçon — est extrêmement répandu. «La causticité de la chélidoine l'ont fait employer de tous temps par le peuple pour détruire les verrues et les cors »<sup>1)</sup> disent MÉRAT et DE LENS. On trouve ce remède signalé déjà en 1615 en tout cas<sup>2)</sup>, et M. P. SAINTYVES<sup>3)</sup> et E. ROLLAND<sup>3)</sup> le signalent un peu partout en France : en Bretagne, dans la Beauce, le Baugeois, le Bourbonnais, le Morvan et la Bourgogne, en Wallonie et en Flandre, et jusqu'en Italie<sup>5)</sup>.

<sup>1)</sup> MÉRAT et DE LENS, *Dictionnaire universel de matière médicale*, Paris 1830, t. II, p. 220. — <sup>2)</sup> J. DALECHAMPS, *Histoire générale des plantes*, Lyon 1615, t. I, p. 144. — <sup>3)</sup> P. SAINTYVES, *La guérison des verrues, de la magie médicale à la psychothérapie*, Paris 1913, p. 25. — <sup>4)</sup> E. ROLLAND, *Flore populaire*, Paris 1913, p. 25. — <sup>5)</sup> C. CORONEDI-BERTI, *Appunti di medicina popolare bolognese*, Rivista di letteratura popolare, vol. I (1878), pp. 1—12.

Comme en Bourgogne, on brise chez nous la tige d'où s'échappe « un suc laiteux, jaune, très âcre, que l'on étend à plusieurs reprises sur les verrues. Ces dernières ne tardent pas à céder »<sup>1)</sup>.

Cet usage, en effet, comme l'a noté M. H. SAVOY, « offre l'avantage appréciable d'être réellement efficace ». Mais cela n'empêche pas, selon M. SAINTYVES, que ce n'est point parce qu'on aurait remarqué que le jus de cette plante avait une certaine causticité que serait venue l'idée de l'employer à brûler les verrues: la chélidoine, dit-il, « a pu être employée comme plante de transfert en raison de certaines apparences extérieures. Ce n'est que plus tard que l'on a conclu qu'elle guérissait en raison de la causticité de son suc. Les Landais semblent se souvenir encore de ces temps lointains. Après avoir touché la verrue avec la tige juteuse de la chélidoine, ils placent la tige utilisée dans la crevasse d'une muraille où elle se desséchera à l'abri de la lumière, persuadés que sa dessiccation entraînera l'atrophie de la verrue »<sup>2)</sup>. Ou bien l'utilisation de la chélidoine dans ce but curatif doit-elle être mise en rapport, suivant le même auteur, avec d'autres faits encore: il remarque qu'on a frotté les verrues avec les plantes les plus variées, et que l'antiquité semble surtout avoir employé le suc de la feuille d'héliotrope, mais que de nombreux autres sucS végétaux ont été usés aussi, « non pas en raison de leurs propriétés intrinsèques, mais en vertu d'un principe connu sous le nom de principe des signatures. Les jus blanchâtres et laiteux sont présumés devoir blanchir et nettoyer la peau que l'on en frotte. Cette qualité fut ensuite étendue à toutes sortes de sèves et c'est ainsi que la sève jaunâtre de la grande éclaïre, ou des sèves incolores de certains arbres furent utilisées à frotter les verrues. On a même employé l'eau recueillie sur le chardon à foulon et sur le peuplier noir »<sup>3)</sup>.

Mais, si tant est que cette coutume doit s'expliquer ainsi, un cas de transfert magique se rencontre certainement en pays fribourgeois: le transfert par les limaces. A Grangettes

<sup>1)</sup> H. SAVOY, *La flore fribourgeoise et les traditions populaires*, Archives suisses des traditions populaires, vol. XIII (1909), p. 185. — <sup>2)</sup> P. S. *op. cit.*, p. 26. — <sup>3)</sup> P. SAINTYVES, *op. cit.*, p. 32, qui cite en particulier, concernant cette dernière coutume, H. FRIEND, *Flowers and Flower-Love*, London, 1883, t. II, p. 367.

(Glâne), on prend une limace et, sans qu'elle ait touché la verrue, on va la piquer dans un buisson d'aubépine: il ne faut pas la revoir avant qu'elle soit complètement desséchée: à mesure qu'elle se recroquevillera, les verrues s'en iront. A Vuissens (Broye), la pratique est plus complète: on frotte délicatement la limace contre la verrue, puis on l'enfile dans un fil de fer et on la laisse jusqu'à ce qu'elle soit décomposée: alors, la verrue aura disparu. A Cutterwil (Sarine), on prend une limace dont on frotte les verrues, puis on cache la bête sous une pierre: lorsqu'elle aura péri, la verrue s'en sera allée. — Ici encore, nous trouvons ailleurs des usages analogues: à Savièse (Valais), on frotte les verrues avec un limaçon gris qu'on fait sécher, ou avec un escargot qu'on pique avec une aiguille et qu'on jette dans le creux d'un saule<sup>1)</sup>; et M. SAINTYVES signale des coutumes du même genre dans de nombreuses régions de la France<sup>2)</sup>, avec cette différence cependant que le plus souvent on enterre le mollusque. Toutefois, dans le Bocage vendéen comme chez nous, on fixe la limace sur quelque épine ou quelque tige robuste, et dans le Baugeois et à Lorient, on la pique sur une épine noire: le mal guérit à mesure qu'elle sèche<sup>3)</sup>. Cet empalement est connu en Angleterre aussi, dans le Northumberland, le Yorkshire et ailleurs encore.

Un autre transfert est plus fréquent: celui par la couenne de lard. Dans un vieux manuscrit déjà, A. ROSSAT avait trouvé, « pour guerir les Verrues dite des Filles », la recette suivante: « Prenez du Lard qui soit été à la Cheminée, froté Les Verrues avec, cachez le lard de manière qu'aucune bête ne le mange, et comme le lard pourrira les verrues disparaîtront »<sup>4)</sup>. Cette façon de procéder est restée presque la même partout: les variantes, en tout cas, sont de peu d'importance, et ne portent guère que sur la façon de se débarrasser de la cou-

<sup>1)</sup> B. LUYET, *La médecine populaire à Savièse*, Cahiers valaisans de folklore, fasc. 1, Genève 1928, p. 23. — <sup>2)</sup> P. SAINTYVES, *op. cit.*, p. 36 sqq. Cf. également P. SÉBILLOT, *Le folklore de France*, t. III, Paris 1906, p. 337. — <sup>3)</sup> Cf. E. ROLLAND, *Faune populaire de la France*, Paris 1881, t. III, p. 213. — <sup>4)</sup> A. R[OSSAT], *Recettes et remèdes secrets*, Archives suisses des traditions populaires, vol. XVIII (1914), p. 118. Cet auteur ajoute en note que « ce remède est bien connu et pratiqué un peu partout »: il renvoie entre autres à un article de G. KESSLER, *Mittel gegen Warzen*, Folk-Lore suisse, vol. I, p. 27, et à une petite étude de I. S., *Moyens contre les verrues*, id., vol. II, p. 78.

enne. A Romont, à Chavannes-les-Forts (Glâne), à Villarsiviriaux (Glâne), à Seiry (Broye), on procède exactement de cette manière, c'est-à-dire qu'on se frotte vigoureusement la verrue avec la couenne en question — à Vuissens (Broye), il faut frotter assez fort pour qu'il y ait écoulement de sang —, puis on va placer ce morceau de lard sous une grosse pierre — à Romont, elle doit être plate —, qu'il ne faut plus soulever avant que la couenne soit complètement décomposée: alors, les verrues auront disparu. A Russy (Broye), on fait de même: mais il faut placer la couenne avec le lard en haut. A Chavannes-les-Forts, il faut avoir soin de se rappeler l'endroit où le lard a été enfoui. A Romont, on peut mettre la couenne sous une pierre, mais il est permis aussi de la jeter dans une fourmilière: en ce cas, lorsqu'elle aura été complètement rongée par les fourmis, la verrue aura disparu. A Cutterwil, il faut tout d'abord que personne ne connaisse le lieu où l'on a enfoui le lard; comme à Romont, la couenne doit disparaître par décomposition, mais elle peut aussi être dévorée par les fourmis: le résultat, quant à la verrue, sera identique. La disparition de cette dernière sera seulement plus rapide si, pendant que le lard diminue, la lune décroît aussi. A Lentigny (Sarine), le procédé diffère assez sensiblement, du fait que la couenne doit être coupée en autant de petits morceaux qu'on a de verrues; comme ailleurs, on met le tout sous une pierre, et la verrue guérira lorsque le lard sera décomposé.

Cet usage, lui encore, est connu bien loin de chez nous. Les Vaudois, eux aussi, enfouissent le lard dont on a frotté la verrue sous une pierre<sup>1)</sup>; dans les Landes, on le fait pourrir dans un fumier et, dans l'Aube, on le plonge dans la fosse d'aisance. A Liège, on l'enterre sous une gouttière, et on rentre chez soi en récitant trois *Pater* et trois *Ave*<sup>2)</sup>. Dans certaines régions, tout lard n'est pas bon pour cette opération: dans le Leicestershire et en Basse-Bretagne, il doit avoir été volé dans la cheminée du voisin et, dans les Hautes-Vosges, il doit provenir d'un porc mâle s'il s'agit de guérir les verrues d'un homme, et d'une truie, s'il s'agit au contraire de celles d'une femme.

La pomme est également usitée pour faire disparaître les verrues. A Attalens (Veveyse), on prend une pomme qu'on

<sup>1)</sup> A. CÉRÉSOLE, *Légendes des Alpes vaudoises*, Lausanne 1885, p. 340.

— <sup>2)</sup> P. SAINTYVES, *op. cit.*, p. 38 sqq.

partage en deux parties, non point cependant par une section droite, perpendiculaire à l'axe du fruit, mais de façon que la section se présente, de profil, comme formant deux ou trois dents. On frictionne la verrue avec les deux moitiés ainsi obtenues, puis on réunit ces moitiés de sorte que le fruit reprenne sa forme primitive. On pose la pomme sur la cheminée et on l'y laisse sécher : quand la dessiccation sera complète, la verrue disparaîtra. A Cournillens (Lac), on coupe la pomme en deux moitiés, on frotte ses verrues avec les deux moitiés, puis on rapproche celles-ci et on les enfouit sous une pierre en un lieu secret. A mesure que le fruit pourrira ou sera mangé par les fourmis, les verrues disparaîtront. A Chavannes-les-Forts, le procédé n'est pas tout à fait le même : on prend une pomme aigre, on la pèle et on la coupe en quartiers, avec lesquelles on frotte vigoureusement la verrue une fois par jour, durant toute une semaine, jusqu'à ce que le fruit soit complètement utilisé. — Des pratiques de ce genre, suivant M. SAINTYVES, se retrouvent aussi çà et là en France — en Bretagne, dans la Lozère, en Provence —, et en Angleterre dans le Devonshire<sup>1)</sup>, ainsi qu'en Basse-Normandie d'après SÉBILLOT<sup>2)</sup>. M. SAINTYVES cite en particulier une recette tirée du célèbre recueil de Madame FOUQUET : « Prenez une pomme et la coupez par la moitié, frottez la verrue avec la pulpe interne de cette pomme, jusqu'à ce qu'elle devienne comme tiède par le mouvement de la friction ; enfilez ensemble ces deux moitiés de pomme, et conservez-les dans un lieu bien fermé ; aussitôt qu'elles commenceront à pourrir, les verrues commenceront à guérir, et quand elles seront tout à fait pourries, les verrues sont entièrement guéries. Que si avant d'être pourries, quelque animal les mangeait, les verrues ne guériraient pas<sup>3)</sup> » : recette, comme l'on voit, qui s'apparente de fort près à l'usage que j'ai retrouvé à Attalens.

Une autre plante peut servir au transfert magique des verrues : cette fois, d'ailleurs, ce n'est pas le fruit qu'on utilise, mais un rameau de l'arbuste en question. M. SAVOY a

<sup>1)</sup> P. SAINTYVES, *op. cit.* p. 22. — <sup>2)</sup> P. SÉBILLOT, *op. cit.*, t. III, p. 415. Cf. également Marie-Edmée VAUGEOIS, *Traditions et superstitions de la Loire-Inférieure*, Revue des traditions populaires, t. XXIV (1909), p. 140, qui mentionne le transfert au moyen d'une pomme enterrée sous un noyer, et d'une couenne de lard, et la même, *Remèdes contre les verrues*, id., *ibid.*, p. 360. — <sup>3)</sup> Madame FOUQUET, *Recueil de Remèdes*, Paris 1750, t. I, p. 65.

noté, en effet, sans cependant qu'il ait localisé l'usage — il s'agit vraisemblablement d'une coutume veveysanne — que, au printemps, « les gamins ne restent pas inactifs pendant que l'on travaille au jardin. Ils s'occupent d'abord de faire disparaître les verrues dont leurs mains ont pu se charger pendant l'hiver. On leur indique un remède infallible, celui du *tsërâfû*, de l'épine vinette, *Berberis vulgaris* L. Il s'agit de découvrir, au centre d'un épais fourré, l'arbrisseau dont les grappes de baies rouges servent en automne à préparer de l'encre. On coupe rapidement autant de rameaux que l'on a compté de verrues; on les jette loin, bien loin, sans regarder, sans se retourner. Au fur et à mesure que les branches taillées se dessèchent, les verrues diminuent et disparaissent<sup>1)</sup> ». Il est probable que nous n'avons là qu'un reste de l'usage primitif: sans doute faisait-on autrefois toucher la verrue à la branche correspondante, et ce n'était qu'après cette opération qu'on jetait les rameaux au loin: ainsi, dans l'Ardèche, guérit-on les verrues en les frottant avec du genêt qu'on jette ensuite derrière soi dans un chemin<sup>2)</sup>).

Le transfert peut aussi s'opérer par des corps inertes. A Prez-vers-Noréaz (Sarine), il suffit par exemple d'écrire son nom sur un bout de papier que l'on jette dans une fourmilière le premier vendredi de la lune décroissante<sup>3)</sup>. Il en est de même à Belfaux: quand les fourmis auront rongé le papier, y dit-on, la verrue aura disparu. Cette opération, dont M. SAINTYVES ne cite pas de pendant en France ou ailleurs, est connue également dans le canton de Vaud: à Combremont, quand un enfant avait des verrues, son père écrivait le nom du petit sur un morceau de papier qu'il faisait porter sur une fourmilière; la personne chargée de cette opération devait attendre que le morceau fût bien recouvert de fourmis, puis elle devait rentrer à la maison, sans avoir dit un seul mot durant le voyage. A Lausanne, l'usage était exactement semblable à celui de Belfaux.

Par contre, M. SAINTYVES parle du transfert magique par les cailloux. Dans le Suffolk, on fait un signe de croix sur chaque verrue avec une pierre ou un caillou qu'on jette ensuite; dans le Lincolnshire, on compte ses verrues, et l'on met un nombre égal de pierres dans un sac qu'on enterre;

<sup>1)</sup> H. SAVOY, *art. cit.*, p. 176. — <sup>2)</sup> P. SÉBILLOT, *op. cit.*, t. III, p. 413. — <sup>3)</sup> Cf. Folk-Lore Suisse, vol. II, p. 78.



en Lorraine, on jette le sac contenant des petits cailloux à la croisée de deux grands chemins, de sorte qu'il ait beaucoup de chances d'être aperçu par quelque voyageur qui, en le ramassant, attrappe aussi les verrues dont le possesseur précédent est par contre débarrassé<sup>1)</sup>. Cet usage, qui donne lieu à des variantes, est connu chez nous aussi. Pour le Valais, M. LUYET dit qu'à Savièse on couvre les verrues d'un morceau d'étoffe rouge et de quelques grains de sel, et on jette le tout derrière soi, au croisement de deux routes<sup>2)</sup>. Mais l'usage le plus intéressant est celui qui a été décrit par le curé CLÉMENT, curé de Mase vers 1765, dans un recueil manuscrit dont quelques parties ont été publiées récemment par M. FANKHAUSER<sup>3)</sup>. « Pour se defaire des verrues, quand on en a — dit le curé CLÉMENT — on prend autant de petites pierres comme des pois qu'on a de verrues, les uns les envelopent même dans un papier; ensuite on les jette loin de soi en arriere, sans regarder où elles tombent, car si on regardoit après, les verrues ne guériroient pas, et quand même elles seroient loin, elles reparoïtroient. Quelques uns ajoutent même, comme une circonstance nécessaire à ce prétendu secret, d'aller dans une croisée de chemin, pour jetter loin les dittes petites pierres, dans la bonne croyance que la première personne qui touche et lève ce petit paquet de pierres, devient d'abord couvert d'autant de verrues que celui qui les a jettées loin... Ceci se pratique à Troistorrents.... — Je viens d'apprendre encore aujourd'hui 1<sup>er</sup> octobre 1768 — continue le curé CLÉMENT —, à famulâ Franciscâ Morizod que dans le secret ci-dessus pour se defaire des verrues, en mettant dans un papier ou autre paquet précisément autant de petites pierres qu'on a de verrues, il faut y ajoûter en place d'une des dittes pierres quelque chose de servisable, qui en complete le nombre, comme une épingle, un cruche<sup>4)</sup> ou autre chose de quelque valeur; alors celui qui vient à lever ce paquet prend et garde ce qu'il y a de bon, il est sûr d'avoir autant de verrues, quod famula se clare vidisse mihi cesserit; mais quoi qu'on touche et regarde ce paquet, si on y prend rien, on ne risque rien ». Nous retrouvons quelque chose de semblable dans le canton

<sup>1)</sup> P. SAINTYVES, *op. cit.*, p. 8, d'après M. RICHARD, *Traditions populaires... de l'ancienne Lorraine*, Remiremont 1848, p. 268. — <sup>2)</sup> B. LUYET, *op. cit.*, p. 23. — <sup>3)</sup> FR. FANKHAUSER, *Aus der Walliser Volkskunde des 18. Jahrhunderts*, Festschrift Louis Gauchat, Aarau 1926, pp. 422—423. — <sup>4)</sup> Soit un *kreuzer*, ancienne monnaie de billon.

de Fribourg: à Gruyères, il faut compter le nombre des verrues que l'on a, choisir un portemonnaie de préférence usagé, le remplir d'autant de pierres qu'on a de verrues, et le mettre au bord du chemin. La guérison aura lieu lorsqu'un passant aura ramassé le portemonnaie en question.

Si ce mode de transfert n'est attesté qu'à Gruyères, un autre usage, se rapprochant de celui-ci, mais différent toutefois en son essence, ainsi que nous le verrons tout à l'heure, est beaucoup plus fréquent — c'est le remède contre les verrues le plus connu peut-être dans le canton, avec l'usage du suc de la chélidoine —: celui du fil de soie, de la ficelle ou du lacet de souliers, auxquels on fait des nœuds et dont on se débarrasse, en faisant disparaître ipso facto les verrues elles-mêmes. On peut en effet employer trois sortes de ligaments: à Siviriez (Glâne), à Montet (Broye), à Bossonnens, à Seiry, on utilise un fil de soie, de préférence (à Seiry) très voyant. A Cournillens, à Grangettes, c'est un lacet de souliers, neuf si possible, que l'on emploie; à Russy, à Seiry, à Corserey, à Cutterwil, à Chavannes-les-Forts, à Romont on se sert plus simplement encore d'une ficelle. L'emploi d'une de ces sortes de ligaments n'exclut donc pas l'emploi d'une autre espèce: à Seiry, on vient de le voir, on se sert, ou d'un fil de soie, ou d'une ficelle; à Cutterwil, on utilise indifféremment une ficelle ou un lacet de souliers. Qu'il s'agisse d'ailleurs d'une ficelle, d'un fil de soie ou d'un lacet, on y fait autant de nœuds qu'on a de verrues: à Russy seulement, d'après mes renseignements, il faut frotter chacune des verrues que l'on a avec le nœud correspondant. Puis — c'est là aussi la règle générale — on se débarrasse du ligament en question. Mais, ici de nouveau, les usages locaux divergent. A Russy et à Romont, on cache la ficelle sous une grosse pierre, de même qu'à Seiry: quand elle sera décomposée, les verrues auront disparu. Ailleurs, à Corserey, à Seiry, à Romont, il suffit de la jeter aussi loin que possible derrière soi, pour qu'on ne la revoie jamais; à Siviriez, il faut que personne ne la retrouve; à Romont et à Russy, si celui qui a procédé à l'opération la revoit, que ce soit par hasard ou par curiosité, les verrues reparaitraient: et l'on dit à Romont qu'il faudrait recommencer l'opération pour s'en débarrasser.

Dans d'autres villages, au contraire, faire au ligament autant de nœuds qu'on a de verrues ne forme que la première

partie de l'opération: on ne peut être débarrassé des verrues que si quelqu'un d'autre les prend. Et, pour cela, il faut faire en sorte qu'un passant s'empare du lacet ou de la ficelle aux nœuds. C'est pourquoi, à Seiry, il faudra avoir soin de déposer le fil de soie très voyant en un endroit où il peut être aperçu facilement: la personne qui le prendra attrapera en même temps la verrue, dont l'ancien propriétaire sera débarrassé. A Cournillens, on aura soin de choisir un beau lacet de souliers, qui puisse tenter les passants: celui qui le ramassera héritera en même temps des verrues. A Grangettes, on dispose le lacet neuf sur la route, et le quidam qui s'en empare prend lui aussi les verrues: à Cutterwil, on agit de même avec une ficelle ou un lacet. A Lentigny, l'usage se présente sous une forme un peu bizarre: on prend une ficelle à laquelle on fait autant de nœuds qu'on a de verrues, et on la met sous une pierre en y ajoutant une pièce de deux centimes. A mesure que les nœuds disparaissent et que la ficelle pourrit, les verrues s'en vont. Dans cet usage, deux détails surprennent: on peut se demander d'abord à quoi servira la pièce de monnaie qu'on cache sous la pierre en même temps que la ficelle; et, en second lieu, ce moyen de se débarrasser des verrues — moyen qui doit être aussi efficace que les autres, puisque c'est l'autosuggestion, en réalité, qui se charge de les faire disparaître — n'est pas rapide, s'il faut attendre que la ficelle ou le lacet aient complètement pourri. Nous sommes certainement en présence d'un cas de contamination de deux usages folkloriques: d'une part, l'usage de la ficelle à laquelle on fait des nœuds, et que l'on met avec une pièce de deux centimes dans une enveloppe quelconque — morceau d'étoffe peut-être —, de sorte que la personne qui empoche la monnaie hérite en même temps des verrues, comme nous l'avons vu plus haut à propos des cailloux; d'autre part, l'usage du lard que l'on dispose sous une pierre, et qui doit y pourrir. En d'autres termes, il y a dans l'usage de Lentigny contamination de deux modes différents de transfert.

Dans deux articles des *Étrennes fribourgeoises*, je trouve encore, sans que les localités où sont utilisés ces remèdes soient indiquées — sans doute s'agit-il de la Gruyère —, deux autres façons de se débarrasser des verrues par la ficelle à nœuds: «on prend une ficelle, on y fait autant de nœuds qu'on a de verrues, on met la ficelle sous la gouttière et la

personne qui défait les nœuds se trouve bientôt en possession des verrues que vous aviez jusqu'alors<sup>1)</sup>»; ou bien «on prend un fil blanc, on y fait autant de nœuds que la personne a de verrues. Lorsqu'on porte un mort au cimetière, on enterre le fil avec lui et l'on récite autant de pater qu'il y a de nœuds au fil<sup>2)</sup>».

Il est évident que ces usages s'apparentent de très près à l'usage de la ligature des verrues, dont je connais deux cas au moins pour le canton de Fribourg: à Montet (Broye), on attache ses verrues au moyen d'un fil de soie, et on n'y pense plus: tout partira. A Bossonnens, on noue également un fil, de préférence de soie, autour de la verrue et autour du doigt ou de la main qui la porte. — A Savièse encore, on serre les verrues avec un fil de soie noué autour<sup>3)</sup>. Dans les Hautes-Vosges, on fait autant de nœuds à un bout de ruban que l'on a de verrues, et on jette ensuite ce ruban par dessus son épaule, sans s'inquiéter de savoir où le vent l'emporte<sup>4)</sup>, ou bien on procède de même avec un fil, que l'on place sous une grosse pierre que l'on ne pourra plus reconnaître, ou mieux sous l'une des tuiles du toit paternel. En Angleterre, dans le Northumberland, on se sert d'un cheveu que l'on jette derrière soi; en Wallonie, on emploie un cordon que l'on jette de même, et en Normandie, on enroule un fil à la base de verrue, et on le jette dans un puits<sup>5)</sup>. C'est donc très justement que M. SAINTYVES remarque que «le thème varie, mais l'essentiel est la ligature»: on peut ajouter, en ce qui concerne les cas fribourgeois, que cette ligature est mélangée très souvent à l'idée du transfert.

Cette ligature, on le sait, consiste à «lier les maladies ou les fléaux, ainsi que les mauvais esprits qui en sont la source et parfois les incarnent», idée primitive qui est fort répandue: M. SAINTYVES a dit lui-même qu'«elle s'exprime assez souvent par un lien matériel et se réalise ainsi en un rite de magie sympathique des plus caractéristiques<sup>6)</sup>», et

<sup>1)</sup> E. F[RAGNIÈRE], *Croyances populaires et superstitieuses*, Nouvelles Etrennes fribourgeoises, 1895 (29<sup>e</sup> année), p. 68. — <sup>2)</sup> E. F[RAGNIÈRE], *Croyances populaires. Prières et secrets pour guérir certaines maladies*, Nouvelles Etrennes fribourgeoises, 1915—1916 (49<sup>e</sup> année), p. 122. — <sup>3)</sup> B. LUYET, *op. cit.*, p. 23. — <sup>4)</sup> P. SAINTYVES, *op. cit.*, p. 57, qui cite L.-F. SAUVÉ, *Le Folk-Lore des Hautes-Vosges*, Paris 1889, pp. 245—246. — <sup>5)</sup> X. ROUSSEAU, *La Normandie ignorée*, Caen 1912, p. 21; cité par P. SAINTYVES, *op. cit.*, loc. cit. — <sup>6)</sup> P. SAINTYVES, *Ceintures magiques et processions enveloppantes. Deux rites qui s'en vont*, Revue des traditions populaires, t. XXV (1910), p. 113.

comme exemple il cite le cas de la ville de Valenciennes qui, ravagée par la peste en 1008, fut entourée d'un cordon, de même que dans le Liban, en cas de calamité, on ceint l'église, ou qu'en Transbaïkalie on entoure les maisons des nouvelles accouchées d'un fil béni<sup>1)</sup>: les processions mêmes, finit-il par dire, « ne sont d'autre chose que des ceintures variables et temporaires à effets magiques<sup>2)</sup> ». C'est de cette façon aussi, sans doute, qu'il faut expliquer le fait que, pour se défaire de la fièvre, les paysannes flamandes lient une de leurs jarrettières au treillage de certaines chapelles qui portent à cause de cela le nom de « chapelles à la fièvre », ou bien prennent un bout de cordon ou une bande d'étoffe qui a été roulé autour de la jambe malade, et en ceignent un arbre, ou le clouent à un arbre qui abrite la chapelle d'un saint vénéré, ou même à un arbre quelconque: et « partout il est enjoint, une fois l'opération faite, de s'éloigner rapidement et sans se retourner. Celui ou celle qui enlèverait ces jarrettières gagnerait la fièvre dont le malade s'est défait; aussi, les mères recommandent-elles bien à leurs enfants de n'y pas toucher<sup>3)</sup> ». La ligature des verrues, en un mot, n'est qu'un cas particulier d'un usage beaucoup plus général.

Dans le cas de la chélidoine, nous avons vu que, primitivement tout au moins, l'idée était que le suc de la plante devait nettoyer et assainir la partie du corps qui en était frottée, soit donc en faire disparaître les verrues. Certains liquides ou certaines sécrétions animales avaient le même pouvoir: c'est un remède connu en pays fribourgeois que de se faire saigner les verrues, pour les imbiber de salive, le matin à jeun, ou de procéder à cette même opération sans les faire saigner: à Lentigny, il faut mouiller la verrue avec sa salive au moment où sonne l'angélus du matin; à Cutterwil, il suffit qu'une seule verrue saigne: on frotera les autres avec le sang sorti de la verrue coupée, et toutes disparaîtront. — A Chavannes-les-Forts, on dit également qu'elles disparaissent si un chien les lèche. — A Bossonnens, il faut les frictionner avec une chemise sale. Ce dernier usage peut paraître, de prime abord, assez singulier: mais je pense qu'il se ramène à la série connue où le sang menstruel joue le rôle de purificateur.

<sup>1)</sup> P. SAINTYVES, *art. cit.*, pp. 113—114 et 116. — <sup>2)</sup> P. SAINTYVES, *art. cit.*, p. 122. — <sup>3)</sup> A. DE COCK, *La jarretière dans la médecine populaire en Flandre*, Revue des traditions populaires, t. XXIII (1908), p. 133.

A Granges-de-Vesin, en effet, le sang des menstruations est un remède infailible contre les verrues; à Moudon, il suffit pour les faire disparaître de les toucher avec une chemise de femme tachée de sang menstruel, de même qu'à Bourrignon (Jura Bernois). — A Bossonnens enfin, il faut tremper la verrue dans l'eau de la lessive, soit dans cette solution alcaline obtenue par le passage de l'eau chaude sur une couche de soude ou de cendre.

C'est par cette même idée que la partie malade doit guérir par le contact avec un liquide très pur que doit s'expliquer sans doute l'utilisation de l'écume de l'eau pour faire disparaître les verrues. Cette écume, d'ailleurs, peut avoir diverses provenances: à Cutterwil et à Chavannes-les-Forts, on lave la verrue avec l'écume, de couleur douteuse souvent, produite sur les ruisseaux après un orage<sup>1)</sup>; à Saint-Martin (Veveyse), on utilise également l'écume des ruisseaux, mais le remède est réputé plus efficace s'il est employé au moment où les cloches de l'église sonnent pour annoncer la mort de quelqu'un: il y a là, à n'en pas douter, l'idée du transfert des verrues à celui qui vient de mourir, idée que nous allons retrouver. A Belfaux, on emploie plutôt l'écume qui se forme sur les ruisseaux, non pendant les orages, mais lorsque fondent les neiges. A Bellegarde, on cherche un endroit où un torrent coule rapidement, et où il fasse un bras où puisse s'amasser l'écume, dans laquelle on baigne la main malade; cette opération doit se répéter plusieurs jours de suite. A Russy, par contre, l'écume a une tout autre origine: on emploie celle qui tombe du toit quand il pleut, et l'on complète le traitement en faisant une aumône discrète, après quoi on ne doit plus penser à la verrue, qui disparaîtra comme par enchantement. — Ces coutumes, elles encore, ont leurs pendants ailleurs: à Savièse, on découpe les verrues par petites tranches, et on met dessus de l'écume des ruisseaux<sup>2)</sup>: sur la Montagne de Diesse, on trempe le membre orné de verrues dans l'écume d'un ruisseau, pendant qu'on sonne pour un enterrement: c'est donc exactement l'usage de Saint-Martin. Et SÉBILLOT note que dans les Vosges, « pour se débarrasser des verrues il faut, si l'on passe par hasard, avant le lever du soleil, à proximité d'une rivière dont l'eau est agitée et se couvre d'é-

<sup>1)</sup> Il en est exactement de même à Vermes (Jura Bernois). — <sup>2)</sup> B. LUYET *op. cit.*, p. 23.

cume, se laver les mains avec cette écume autant de fois qu'on a de verrues<sup>1)</sup> ».

A ces usages il faut sans doute rattacher les suivants, où cependant l'écume est remplacée par l'eau courante : à Russy, outre l'usage signalé plus haut, on connaît celui-ci encore : il faut laver les verrues dans l'eau courante à ciel ouvert — soit donc dans une source ou un ruisseau, et non pas au goulot d'une fontaine ou au robinet —, pendant que la cloche sonne pour annoncer le trépas de quelqu'un ; il faut en même temps prier pour le mort : les verrues, alors, disparaîtront au bout de quelques jours. A Bellegarde, la pratique est presque exactement semblable : lorsque la cloche sonne pour indiquer que l'on enterre un mort, il faut se laver les verrues dans de l'eau froide ; et l'on dit :

Jetzt leutet's die Leiche ins Grab,  
Und ich wasche meine Warze ab.

A Payerne, il faut tremper ses mains dans un ruisseau passant près d'un cimetière, pendant que sonne le glas. L'usage, par contre, a une tournure moins lugubre dans le Val de Bagnes : on doit se laver les mains portant les verrues dans un ruisseau, un torrent ou une fontaine alors que la grande cloche sonne, le samedi saint : l'eau, à ce moment, est réputée être messagère de bénédictions, et fera disparaître ces excroissances dont on n'a que faire<sup>2)</sup>. SÉBILLOT rapporte qu'à Moha, en Wallonie, « celui qui veut se débarrasser de ses verrues, doit tremper la main dans un ruisseau pendant que sonne un glas, en souhaitant que le défunt dont il annonce la mort les prenne et les emporte dans la tombe<sup>3)</sup> ».

Un dernier usage qui se rattache à cette catégorie, en tant qu'il met en œuvre l'eau qui tombe du toit, mais qui en diffère par le fait que les étoiles interviennent, est le suivant, qui était connu à Cormérod (Lac) vers 1880 : le possesseur de verrues se plaçait sous la gouttière, devant la maison, après une averse, et regardait le ciel en profitant d'une éclaircie : il doit alors compter autant d'étoiles qu'il a de verrues, en ayant soin que, chaque fois qu'il compte une de ces étoiles, une goutte d'eau, dégringolant du toit, vienne s'appliquer sur une des verrues qui ornent sa main.

<sup>1)</sup> P. SÉBILLOT, *op. cit.*, t. II, p. 380. — <sup>2)</sup> Archives suisses des traditions populaires V (1901), p. 48. — <sup>3)</sup> P. SÉBILLOT, *op. cit.*, t. II, p. 380.

Cet expédient, si compliqué, aux prescriptions si difficiles à suivre, puisqu'il faut avoir les yeux sur la main en même temps que sur les étoiles, est intéressant en ce qu'il montre les deux cultes naturistes des astres et des eaux se combinant pour aboutir à une recette unique. Les astres peuvent d'ailleurs agir seuls: à Cugy, lorsque pendant une belle nuit d'été on voit une étoile filante, il faut vite penser à ses verrues et prononcer le mot magique consacré: «File!»; et la verrue disparaîtra. A Cutterwil, lorsque, suivant l'expression locale, «une étoile se mouche», c'est-à-dire lorsqu'on aperçoit une étoile filante, il faut passer le doigt sur la verrue dans la direction prise par le météore, et la verrue s'en ira, si l'on a eu soin de faire le geste exactement en même temps que l'étoile se mouvait. — Pour Lourtier (Valais), M. GABBUD donne le remède suivant: «Si l'on a des verrues, sortir le soir, épier la chute d'une étoile filante et dire au même moment en s'adressant à la verrue: va-t-en! La verrue guérira bientôt<sup>1)</sup>».

Par contre, et plus fréquemment semble-t-il, les étoiles fixes, loin de faire disparaître les verrues, les donnent à ceux qui les comptent. Ainsi, à Lentigny, recommande-t-on de ne jamais compter les étoiles, sinon on aurait autant de verrues qu'on a dénombré d'étoiles. A Avenches, vers 1850—1870, on faisait la même recommandation, ainsi qu'à Blonay<sup>2)</sup>. Il est fort probable, d'ailleurs, que l'idée que l'étoile filante fera disparaître les verrues est due à l'idée même qu'on se faisait de ces météores: un peu partout, en effet, on voyait en eux des âmes qui vont tout droit au ciel<sup>3)</sup>. Cet usage est donc lié de très près au transfert par les morts, dont nous avons vu des traces plus haut.

Restent, pour terminer cette collection, quelques remèdes qui font intervenir des pratiques religieuses ou superstitieuses. A Cournillens, pour se débarrasser des verrues, on frotte trois fois la main sur les verrues, pendant l'élévation, avec la ferme croyance qu'elles disparaîtront: il faut avoir soin aussi de ne mettre personne au courant de cette opération. — A Attalens, on fait une croix sur la verrue, pendant qu'on entend sonner le glas, et l'on prononce en même temps la formule patoise suivante: «*Va, kwa lè aprî!*», soit:

<sup>1)</sup> M. GABBUD, *Lourtier*, Archives suisses des traditions populaires, vol. XV (1911), p. 242. — <sup>2)</sup> Cf. L. ODIN, *Glossaire du patois de Blonay*, Lausanne 1910, p. 153. — <sup>3)</sup> Cf. P. SÉBILLOT, *op. cit.*, t. I, p. 49.



«Va, cours-lui après!» — A Bellegarde enfin, on pique une aiguille à coudre à travers la verrue; après qu'on l'a sortie, on présente l'extrémité où se trouve le chas à une flamme, jusqu'à ce que toute l'aiguille soit brûlante. Plutôt que de rapprocher ce fait de diverses transplantations magiques citées par M. SAINTYVES, comme celle qui consiste à piquer l'écorce d'un arbre avec une épingle neuve, puis piquer la verrue, et planter ensuite l'épingle dans l'arbre, dans l'intention de faire passer la verrue à l'arbre lui-même, je pense qu'il convient de l'expliquer ainsi: en transperçant la verrue avec l'aiguille, celle-ci s'impreigne de l'essence, de l'âme de la verrue; et c'est cette âme qu'on détruit ensuite par le feu, de sorte que la partie matérielle de la verrue doit nécessairement disparaître peu après<sup>1)</sup>.

Tels sont les renseignements que j'ai pu recueillir jusqu'à maintenant sur les façons dont on fait disparaître les verrues en pays fribourgeois. Sans doute y en a-t-il d'autres encore, et il serait très certainement possible de trouver d'autres variantes locales des usages signalés plus haut: plus tard, je reviendrai peut-être sur ce sujet. Variantes et usages intéressants, puisqu'il nous font entrevoir certaines idées, certaines conceptions extrêmement anciennes. Et, ce qui n'est pas le moins amusant, c'est que très souvent ces remèdes sont efficaces: M. SAINTYVES, après d'autres savants, a montré, en effet, que le meilleur moyen de guérir ses verrues était l'auto-suggestion.

---

<sup>1)</sup> Sur ces jets d'épingles ayant touché le mal, cf. P. SÉBILLOT, *op. cit.*, t. I, p. 409. On les jette d'habitude dans les fontaines, mais avec l'idée parfois, dans le Morvan en tout cas, que celui qui les ramasse prend aussi le mal (P. SÉBILLOT, *op. cit.*, t. II, p. 293).